AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-3-73 288882

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

ABONNEMENT ANNUEL

30,oo Francs

SUPPLEMENT N° 3 au BULLETIN TECHNIQUE N° 149 de FEVRIER 1973 1973-5

L'EXCORIOSE DE LA VIGNE

L'Excoriose n'est pas une maladie nouvelle de la vigne mais on la considère actuellement comme l'une des plus graves.

Dans notre région, elle semblait localisée aux vignes situées dans les bas fonds ou en bordures des rivières, mais depuis 1945 elle n'a cessé de s'étendre et de s'aggraver. Actuellement, on la rencontre à peu près partout, même sur les vignes vigoureuses.

Les conséquences de la maladie et la nouvelle perspective de lutte proposée à partir des traitements de post-débourrement replacent cette maladie au premier plan des préoccupations des viticulteurs.

Causes de la maladie -

Pour mieux comprendre les principes de la lutte pratique et en connaître les possibilités, il convient de rappeler brièvement quelques points essentiels de biologie et les conditions d'évolution de la maladie.

L'Excoriose est due à un ou plusieurs champignons, mais les études entreprises au Centre de Recherches Agronomiques de Bordeaux montrent que c'est Phomopsis viticola qui est presque toujours responsable des dégâts que l'on constate dans notre région.

Le champignon se conserve à la fois sous la forme de pycnides, ponctuations noires qui apparaissent sur les écorces à la base des sarments nécrosés et sous la forme de mycélium présent à l'intérieur des bourgeons de la base des rameaux.

Très tôt au printemps, les pycnides évoluent au cours des périodes pluvieuses en émettant un filament gélatineux qui renferme les spores. La pluie, en dissolvant ces filaments, libère et dissémine les spores qui en germent provoquent les contaminations de printemps et du début de l'été.

Le mycélium interne dont on ne peut déceler la présence par une simple observation évolue néanmoins pour former en automne ou en hiver de nouvelles pycnides qui dissémineront la maladie l'année suivante.

On peut déjà entrevoir les difficultés de la lutte en l'absence de produits susceptibles d'avoir une action sur le champignon dans sa phase d'évolution interne.

On comprend ainsi que la lutte est incomplète et qu'il faut admettre une protection quasi permanente des vignes. La nécessité des interventions peut néanmoins être variable d'une année à l'autre suivant l'influence plus ou moins favorable des conditions climatiques.

.../...

P7

Méthodes de lutte -

Deux méthodes sont actuellement proposées, l'une est basée sur l'application de traitements avant le débourrement, l'autre sur des interventions après le débourrement. Dans les deux cas, on agit sur les organes externes (Pycnides ou spores).

a) Traitements de prédébourrement : Il s'agit surtout de traitements à base d'Arsénite de soude dont l'intérêt a été mis en évidence par la Protection des Végétaux depuis 1953. Ils ont pour rôle essentiel de "brûler" les pycnides et d'empêcher la dissémination des spores.

L'Arsénite de soude à la dose de 625 gr d'Arsenic par hectolitre (2l5 de produit commercial ordinaire) est utilisé juste avant le débourrement en traitement abondant (350 à 500 l/ha.), une dizaine de jours au moins après la taille sur des sarments bien ressuyés. Les pulvérisateurs pneumatiques à faible débit sont déconseillés pour ces traitements.

En pratique on profitera d'unepériode de beau temps, même si elle précède le débourrement de plusieurs jours.

Rappelons que l'Arsénite de soude est un produit très dangereux et qu'il est indispensable de prendre les précautions d'usage pour éviter les accidents.

Les colorants nitrés apparaissent moins efficaces et les huiles jaunes, parfois utilisées, doivent être réservées pour les traitements mixtes (Cochenilles et l'Excoriose par exemple).

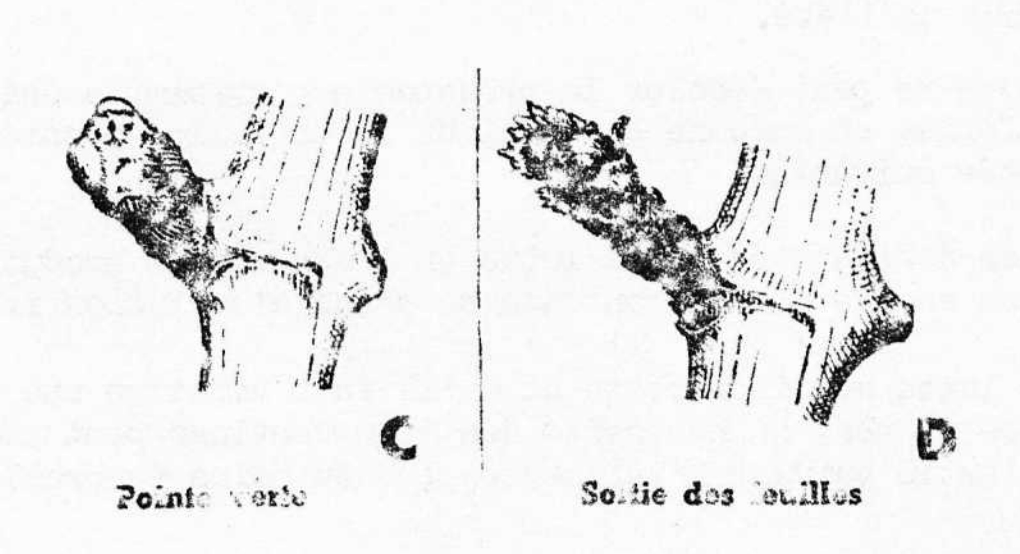
b) Traitements de post-débourrement : On utilise des spécialités organiques de synthèse que l'on applique après le débourrement dans les conditions normales des traitements préventifs. Il faut empêcher les contaminations provenant des spores libérées des pycnides.

Cette technique qui envisage deux ou trois applications, suivant les régions ou la rapidité d'évolution de la vigne au printemps, doit tenir compte :

1° - de l'évolution des pycnides et de leur possibilité d'émettre leurs spores.

2° - de la période de plus grande sensibilité de la vigne que l'on estime correspondre aux stades végétatifs C-D-E (trois applications printanières) ou bien C-D et D-E (deux applications).

3° - des pluies contaminatrices.



C — Pointe verte

D — Sortie des feuilles



E — Feuilles étalées

En réalité la plupart des pycnides sont capables d'émettre leurs spores avant ou dès le débourrement. Il faut donc protéger les bourgeons lorsqu'ils atteignent les stades d'évolution favorable, mais avant les pluies contaminatrices.

Dans la pratique courante ces exigeances entraînent des difficultés, car les dates de débourrement sont très variables (cépages, situation, mode de conduite, date de la taille etc...) et les interventions doivent être fractionnées. En outre, la prévision de la pluie est toujours difficile et lorsque la vigne débourre en période pluvieuse les traitements deviennent impossibles.

Devant ces difficultés et pour assurer une protection aussi bonne que possible, nous confirmons l'intérêt de la méthode préconisée l'an dernier qui envisageait deux cas :

a) Dans les vignes très atteintes, utiliser l'Arsénite de soude en prédébourrement pour détruire la plupart des pycnides. Profiter d'une période de beau temps, même si elle précède le débourrement de plusieurs jours. Une action complémentaire sera obtenue par l'application de post débourrement (avant la pluie) d'une spécialité organique de synthèse. En cas d'impossibilité à cause de la pluie, l'évolution de la maladie sera tout de même réduite par l'action du traitement de fin d'hiver.

b) Dans les vignes peu atteintes, on pourra faire l'impasse du traitement de prédébourrement pour intervenir deux fois au printemps aux stades C-D et D-E avant la pluie. En cas d'échec en raison des intempéries, le viticulteur se retrouvera dans les conditions du premier cas.

Essais de traitements -

En I972, une expérimentation a été mise en place en Gironde pour vérifier :

1° - L'efficacité de quelques spécialités organiques de synthèse appliquées en post débourrement.

2° - La valeur des traitements de prédébourrement à l'Arsénite de soude et la comparer à celle des traitements de post débourrement.

3° - L'intérêt des traitements associés de pré et de post débourrement par rapport aux seuls traitements de post débourrement.

Deux essais ont pu être réalisés dans une vigne de Muscadelle, l'un sur des ceps taillés à coursons sur des sarments malades, l'autre sur des ceps taillés normalement par le propriétaire du vignoble.

Les traitements avec un appareil à dos ont été appliqués le 21 mars (prédébourrement) et les 7 et 17 avril I972 (Post débourrement). Le comptage du 29 juin I972 fait apparaître les pourcentages d'entre neouds atteints à la base de chaque pousse.

Premier essai : Vigne taillée à coursons sur sarments malades dans laquelle nous avons utilisé l'Arsénite de soude et une spécialité organique de synthèse (Mancozèbe à 280 gr M.A./hl.)

Traitement d'hiver seul	= 2,86%	Un traitement de printemps	=34,46%
Traitement d'hiver + Un traitement de printemps	= 4,67%	Deux traitements de printemps	=24,45%
Traitement d'hiver + 2 traitements de printemps	= 5,55%	Témoin non traité	=49,76%

Les trois résultats de la colonne de gauche peuvent être considérés comme identique et montrent l'intérêt de l'apport de l'Arsénite de soude.

.../...

Deuxième essai : Vigne taillée normalement (taille Guyot) dans laquelle on a comparé l'action de trois spécialités seules ou associées à l'Arsénite de soude :

Mancozèbe à 280 grsM.A./hl. Folpel + Captafol à 160g+ 40g M.A./hl. et Dichlofluanide à 200 gr M.A./hl.

Arsénite de soude seul	7,29 et 4,87%
Arsénite de soude + 1 application de printemps	= 4,85, 0,92, 3,92%
Arsénite de soude + 2 applications de printemps	= 6,14, 2,50, 4,16%
Une seule application de printemps	= 27,07, 22,08,26,61%
Deux applications de printemps	= 9,03, 5,69, 8,29%
Témoins non traités	= 33,16 et 32,83%

On remarque à nouveau l'action bénéfique du traitement d'hiver. Par contre, la première application de printemps apparaît insuffisante contrairement à ce qui s'est produit en 1971, les conditions climatiques étant totalement différentes. Mais l'appoint d'un deuxième traitement a donné une protection satisfaisante. L'analyse statistique ne permet pas de différencier les trois spécialités utilisées en post débourrement.

En conclusion, ces résultats confirment la valeur de la méthode qui associe les traitements de prédébourrement et de printemps, Elle apporte non seulement l'efficacité mais aussi une sécurité dans le cas ou la pluie génerait les applications pendant la période de débourrement.

Cenon, le 1er mars 1973

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
C. ROUSSEL

L'Ingénieur d'Agronomie
et
L'Ingénieur des Travaux Agricoles
J. TOUZEAU — C. VENEQUE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" Aquitaine "
M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX